



Saint-Denis, le 29 OCT. 2021.

Arrêté préfectoral n°2193SGC/PFRH modifiant
l'arrêté portant désignation
des membres de la section régionale
interministérielle d'action sociale
de La Réunion

Le préfet de La Réunion
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

- VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- VU** Le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'État, notamment ses articles 5 et 7 ;
- VU** l'arrêté du ministère de la fonction publique du 29 juin 2006 modifié fixant la composition et le fonctionnement des sections régionales du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État ;
- VU** les résultats des élections professionnelles du 6 décembre 2018 ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°699 SG/BRHFAS du 17 avril 2019 portant désignation des membres de la section régionale interministérielle d'action sociale de La Réunion ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°1732 du 1^{er} septembre 2021 portant délégation de signature pour l'activité générale de ses services et l'ordonnancement des dépenses et recettes à Madame Régine PAM, secrétaire générale de la préfecture de La Réunion et à ses collaborateurs ;
- VU** les désignations formulées par les administrations et les organisations syndicales ;
- VU** le courrier du 25 mars 2021 de monsieur Erick CHAVRIACOUTY, secrétaire général de l'UR UNSA Réunion, informant du départ en mutation de monsieur Alexandre VISSOUVANADIN, membre suppléant. Monsieur Jérémie RIVIERE est désigné membre suppléant ;
- VU** le courriel du 21 mai 2021 de monsieur Mathieu CHEVAL, référent de proximité du SGC auprès de la Direction de l'environnement de l'aménagement local (DEAL), informant du départ en retraite de monsieur Gérard THOLOT, membre titulaire. Monsieur Cédric DILMANN est désigné membre titulaire ;

- VU** le courriel du 31 mai 2021 de monsieur Robert MAUVE, référent de proximité de la Direction des affaires culturelles (DAC), désignant madame Marie-Dominique PICARD , membre titulaire et madame Nassera ISSAOUNI, membre suppléante ;
- VU** le courrier du 24 juin 2021 de madame Mylène JACQUOT, secrétaire général de la CFDT, informant du remplacement de monsieur Laurent GALLARD, membre titulaire par monsieur Sébastien HOARAU, membre suppléant et de monsieur Sébastien HOARAU, membre suppléant par monsieur Laurent GALLARD, membre titulaire ;
- VU** le courriel du 14 septembre 2021 de monsieur Richard KESSORI, adjoint au directeur de cabinet de la Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS), informant du départ en retraite de madame Brigitte LOYER, membre suppléant. Monsieur Richard KESSORI est désigné membre suppléant ;
- VU** le courriel du 21 septembre 2021 de madame Muriel FICHORA du secrétariat de la Première Présidence de la Cour d'Appel de Saint-Denis, informant du départ en mutation de madame Thérèse L'HOPITALIER. Monsieur Ruddy BALLI est désigné membre titulaire ;
- VU** le courriel du 21 septembre 2021 de monsieur Eric MEVELEC, directeur de la mer sud océan indien (DMSOI), désignant madame Mirella MIRANVILLE, membre titulaire et madame Édith MINATCHY, membre suppléant ;
- VU** le courriel du 22 septembre 2021 de madame Georgette JARDINOT, secrétaire générale de la CGTR, informant de la démission de monsieur Janvannais SARAGA, membre suppléant. Madame Myriam LOFTI est désignée membre suppléant ;
- VU** le courriel du 30 septembre 2021 de monsieur Janick CIDNEY, secrétaire général de FGF FO section de La Réunion, informant du départ en mutation de monsieur Loïc PAYET, membre titulaire et de monsieur Bruno PLESSIS, membre suppléant. Madame Fabienne SAMAIN est désignée membre titulaire et monsieur Davy APALAMA est désigné membre suppléant ;
- SUR** proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRÊTE

ARTICLE 1: La section régionale interministérielle d'action sociale de La Réunion (SRIAS) est composée des membres suivants :

- Le président élu par les organisations syndicales :

M. Darwin-Thomas DAMBREVILLE

- Douze représentants titulaires et douze représentants suppléants de l'administration :

DSAC OI

Titulaire	:	Mme Léda BENZERARI
Suppléante	:	Mme Marie Yasmina LAW-YING

DAAF

Titulaire	:	Mme Nadine DARGONNE
Suppléant	:	M. Ginot Expédit MEZINO

DEAL

Titulaire : M. Cédric DILMANN
Suppléante : Mme Pulchérie WENDLING

DEETS

Titulaire : Mme Brigitte SAKSIK
Suppléant : M. Richard KESSORI

DAC OI

Titulaire : Mme Marie-Dominique PICARD
Suppléante : Mme Nassera ISSAOUNI

DMS OI

Titulaire : Mme Mirella MIRANVILLE
Suppléante : Mme Marie-Edith MINATCHY

FINANCES

Titulaire : Mme Mechilde RIVIERE
Suppléant : M. Patrice VERNET

JUSTICE

Titulaire : M. Ruddy BALLI
Suppléant : M. Thierry DOBIGNY

POLICE

Titulaire : M. Gilles ALVERGNE
Suppléante : Mme Guylène PANECHOU

RECTORAT

Titulaire : Mme Françoise PENENT
Suppléant : M. Harry BAILLIF

UNIVERSITÉ

Titulaire : M. Yoann CHANE-TO
Suppléante : M. Bruno GEREONE

PREFECTURE/SGC

Titulaire : en attente de désignation
Suppléante : en attente de désignation

- Treize représentants titulaires et treize représentants suppléants des organisations syndicales :

UIR – C.F.D.T Réunion (2 sièges)

Titulaires : M. Didier HOARAU
M. Sébastien HOARAU
Suppléants : M. Laurent GALLARD
M. Jonathan SELAMBAROM

C.F.E/C. G. C.(1 siège)

Titulaire : Mme Nicole FEHOKO
Suppléant : M. Idriss RANGASSAMY

C.G.T (2 sièges)
Titulaires : Mme Laurence FUMA
Mme Catherine CALVET
Suppléantes : Mme Georgette JARDINOT
Mme Myriam LOFTI

F. O.(3 sièges)
Titulaires : M. Vincent PARDOUX
M. Bernard REOS
Mme Fabienne SAMAIN
Suppléants : Mme Katia LEBON
M. Pascal COURTOIS
M. Davy APALAMA

F. S. U.(2 sièges)
Titulaires : Mme Françoise LEPOAN
M. Claude RAPADY
Suppléants : M. Mikael ALPHA
M. Jean-Odel OUMANA

UNSA (2 sièges)
Titulaires : Mme Maryse NIFAUT-CHAVRIACOUTY
M. Charles DEURWEILHER
Suppléants : M. Jérémy RIVIERE
Mme Mauricia DAUBIGNEY

U.S SOLIDAIRES (1 siège)
Titulaire : M. Jocelyn CAVILLOT
Suppléant : M. Jean-Antoine AUBIN

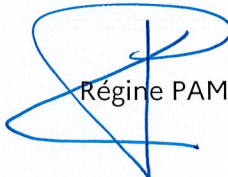
ARTICLE 2 : Sont associés aux travaux de la SRIAS les représentants suivants :

FAZSOI
Titulaire : Mme Marie-Paule AUDEGOND
Suppléante : Mme Valérie CAQUET-GIMENEZ

ARTICLE 3 : La secrétaire générale de la préfecture ou son représentant peuvent assister aux séances de la section régionale et représenter le préfet de région.

ARTICLE 4 : La secrétaire générale de la préfecture et la directrice du SGC sont chargées chacune en ce qui la concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de La Réunion.

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale


Régine PAM